



Modalités d'obtention de l'aide pour l'isolation des toitures

L'aide financière apportée par la Ville de Douai respectera les conditions suivantes :

Publics éligibles :

Propriétaires occupants ou bailleurs de résidence principale construite avant 1982 sur le territoire de la Ville de Douai.

SCI dont un des associés occupe le logement à titre d'habitation principale et paie effectivement les dépenses des travaux effectués (immeuble construit avant 1982).

Travaux d'isolation des toitures :

Isolation des toitures réalisée après le 6 Juillet 2007 par une entreprise avec des matériaux d'isolation certifiés (CSTB, ACERMI) et respectant une performance minimale (exprimée par la résistance thermique R) :

- Toiture en pente : $R \geq 5,5 \text{ m}^2.\text{K/W}$
- Toiture terrasse (isolation extérieure) : $R \geq 3 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Aide octroyée :

L'aide est versée sous forme de prime proportionnelle à la surface de toiture isolée. Le montant de cette prime est de 8 € par mètre carré isolé. Les aides sont plafonnées à une surface de 200 mètres carrés d'isolation par propriétaire.

Un contrôle des informations fournies pourra être effectué par le service environnement de la Ville de Douai. Une visite de contrôle des prestations réalisées pourra être réalisée par les services techniques de la Ville de Douai.

Modalité de versement de l'aide :

Les demandes seront instruites au préalable par la commission « énergie » qui se réunira au minimum trois fois par an à cet effet. Les dossiers seront à remettre un mois avant la date de réunion de cette commission.

L'aide sera versée lorsque les factures acquittées seront transmises au service environnement.

Pièces à fournir pour obtenir l'aide :

Voir la fiche : « Constitution du dossier de demande d'aide »

Constitution du dossier de demande d'aide financière pour l'installation d'une isolation des toitures

Pièces constitutives du dossier

- La lettre de demande de subvention à compléter ;
- La fiche de renseignements dûment remplie ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ;
- Le devis détaillé des travaux ;
- Le plan d'ensemble de l'habitation et une coupe avec localisation de l'isolant ;
- Le justificatif de propriété et d'année de construction de l'immeuble ;
- La facture acquittée des travaux sera à envoyer dès la fin de l'installation, afin que le versement de l'aide puisse être effectué.

Pour les SCI, compléter le dossier avec les documents suivants :

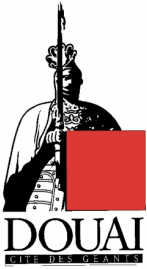
- Extrait K-bis
- Facture justifiant du domicile du membre de la SCI occupant l'immeuble (électricité, gaz ou téléphone)
- Le devis détaillé (au nom de l'occupant) des travaux ;
- La facture (au nom de l'occupant) acquittée des travaux sera à envoyer dès la fin de l'installation, afin que le versement de l'aide puisse être effectué.

Le dossier complet est à adresser à :

Mairie de Douai
Service environnement
BP 836
59 508 Douai cedex

Tél. 03 27 93 58 10
Fax. 03 27 99 00 47

Dès réception du dossier, le service environnement instruit la demande et soumet les dossiers conformes à l'approbation de la commission « énergie ». Une fois la demande d'aide acceptée, un courrier est adressé au propriétaire dans lequel les modalités de versement sont précisées.



Fiche de renseignements Isolation des toitures

à remplir par l'installateur

Identification du propriétaire :

Nom, Prénom :
Adresse postale :
Code Postal et Ville :
Téléphone :
Adresse de l'installation (si différente) :
.....

Identification de l'installateur :

Raison sociale :
Adresse :
CP et Ville :
Téléphone :
Fax :
e-mail :
SIRET et APE :

Description des travaux :

Bâtiment concerné

Résidence principale du propriétaire
 Résidence principale du locataire
 Résidence secondaire
 Autre :
Nombre d'habitants :
Année de construction :

Type de chauffage :

Solaire Géothermie
 Electricité Gaz
 Fioul
 Autre :
Consommation : kWh/an

Les travaux d'isolation :

Surface de toiture à isoler : m²
Type d'isolation :
 Intérieure R ≥ 5,5 m²K/W (toiture en pente)
 Extérieure R ≥ 3 m²K/W (toiture terrasse)
Type d'isolant :
 Laine de chanvre
 Laine de bois
 Laine de verre
 Laine de roche
 Polystyrène
 Polyuréthane
 Autres :
Epaisseur d'isolant : cm
Référence ACERMI /CSTB de isolant :

Coût de l'isolation selon devis joint :

Matériaux : € HT
Pose : € HT
Autres prestations : € HT
(à détailler)
Total : € HT
T.V.A. :
Total : € TTC

Prime sollicitée à la Ville de Douai pour l'isolation
de toiture: **8 € x m² = €**

Prêt ISOLTO : Oui Non
Crédit d'impôt de% du matériel :
..... €
Autres aides :
..... €

Date de réalisation des travaux : / /

Remarques :
.....
.....
.....

A.....,

Le : / /

Mairie de Douai
A l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 80 836
59 508 Douai cedex

Objet : Demande d'aides financières pour la maîtrise de l'énergie

Monsieur le Maire,

Je soussigné.....vous informe que je vais procéder à l'installation dans mon immeuble :

- Un Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI)**
- Un système combi**
- Une isolation des toitures** (surface de d'isolation :.....m²)

Je sollicite donc à cet effet l'aide financière de la Ville de Douai correspondant à mon installation.

Vous trouverez ci-joint les renseignements concernant mes travaux, ainsi que les documents demandés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

PJ : le dossier complet de demande d'aide